# BULLETIN DE FOULEIX

## Le mot du maire

Bonjour à toutes et tous,

Je vous souhaite une très bonne année 2024, qu'elle vous apporte ce que vous en attendez, vous et vos proches.
Le Conseil municipal et moi-même vous invitons à partager un moment de convivialité lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 28 janvier 2024 à 11h30 à la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de faire le point sur les projets communaux en cours et de vous présenter les perspectives pour les deux dernières années du mandat. Le repas, offert par la commune, vous permettra d'échanger et de passer un moment que nous espérons le plus agréable possible. En fin d'année nous avons pris l'initiative de faire réaliser des photographies aériennes de différents secteurs de Fouleix. Elles seront exposées à l'occasion des vœux. Vous pourrez en choisir une, dont le tirage sur papier (et le fichier) vous seront offerts. Elles resteront consultables ensuite à la Mairie pendant le mois de février.
Espérant vous retrouvez nombreux le 28 janvier, je vous réitère mes vœux les plus cordiaux pour 2024.

Bien à vous,

Fouleix

# INFOS FOULEIX

## > Les logements communaux

La construction des deux logements communaux avance au rythme que les intempéries permettent. La séquence pluvieuse de 2 mois, en octobre et novembre, a ralenti les travaux mais depuis le début de l'année, les artisans ont pu reprendre normalement le chantier. Nous espérons toujours une livraison pour le printemps.

Le logement communal du presbytère est actuellement inhabité. Suite au départ de la dernière locataire, l'équipe municipale s'est réunie pour entamer des travaux de restauration du logement. Pour définir les travaux et leur coût, une étude de faisabilité a été demandée à l'Agence Technique Départementale de la Dordogne. Un architecte et un technicien énergétique viendront sur place pour définir le projet.

## > Edifices religieux

Le vent et la pluie de cette fin d'année 2023 n'ont pas épargné nos toitures. Une infiltration d'eau est visible entre la nef et l'absidioles de la vierge. Monsieur le Maire a pris contact avec l'assurance pour déclarer un dégât des eaux et financer les réparations de la toiture.

La croix en bois près de l'église est également tombée avec les bourrasques de vent, il faudrait remplacer le bois. Si des habitants souhaitent s'occuper de la réparation de la croix, vous pouvez vous adresser au maire.

## > Entreprises Fouleixoises à l'honneur

En comparaison avec les communes alentour, une grande partie de la population Fouleixoise travaille dans leur commune de résidence.

Peu d'entreprises ont répondu à notre proposition du dernier bulletin vous proposant de faire votre publicité. Nous sollicitons une nouvelle fois les entreprises, artisans, agriculteurs et libéraux dont le siège social est à Fouleix a envoyé un logo, une photo, quelques mots présentant votre entreprise, vos coordonnées ou toute autre information utile... à l'adresse mail suivant : adanieau@yahoo.fr

Cette information permettra aux habitants actuels et à tous les nouveaux résidents de la commune de prendre connaissance de la richesse de notre commune !

## > Cérémonie des voeux

Monsieur le Maire vous invite à ses voeux le dimanche 28 janvier à 11h00. L'occasion de vous présenter l'avancée des projets du mandat et ceux à venir ! Comme l'année précédente, un buffet vous sera offert à la suite du discours dans la salle des fêtes.

## > Le tri

Vous pourrez trouver en mairie la nouvelle liste des déchets à mettre dans les sacs jaunes. A votre disposition également : le guide de la redevance incitative, le guide du compostage et un plan des points d'apports volontaires de notre secteur vernois.

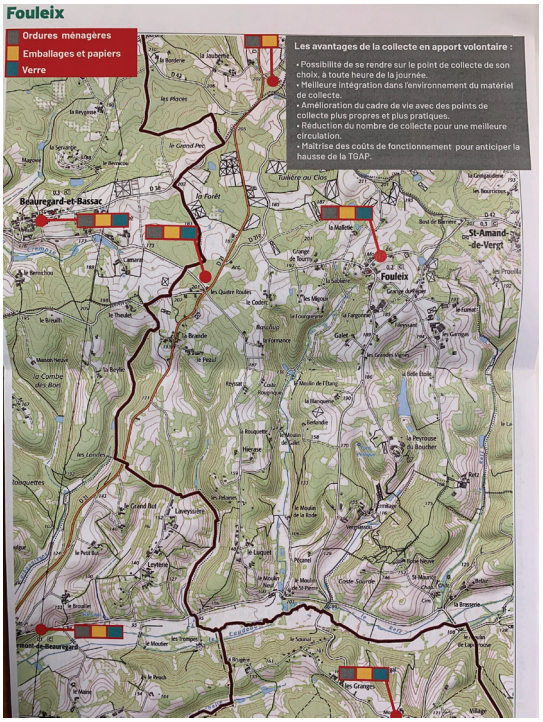

## > Vide grenier

Le comité des fêtes de Fouleix organisera un vide-grenier le 5 mai. Affiches et informations sur l'application Panneau Pocket, vous permettront de réserver votre emplacement.

L'équipe du Comité des fêtes est toujours ouverte à l'accueil de nouveaux bénévoles et de nouveaux projets pour faire vivre la commune.

N'hésitez pas à appeler la présidente, Audrey Lavisa au 06 16 38 92 16

# INFOS INTERCOMMUNALES

## > Ligne de covoiturage

Suite au travail commandité par le Grand Périgueux avec Perimouv', sur le thème du déplacement dans l'agglomération, la société Illicov a défini 7 lignes de covoiturages dont une proche de notre commune :

**- Vergt vers Périgueux via Eglise-Neuve-de-Vergt -**

Le principe est simple : «Covoiturer comme on prend le bus", Il suffit de télécharger l'application Illicov et de s'identifier comme étant un passager ou un conducteur empruntant la ligne de covoiturage. Les usagers partagent ainsi le trajet et le conducteur perçoit une indemnisation des frais de transport. Les arrêts sont fixes et les horaires planifiables en 1 clic, les lignes de covoiturage illicov sont une solution pour tous ceux qui ont besoin de se déplacer au quotidien sans se préoccuper de l'organisation.

Pour plus d'information, consulter le site d'Illicov.

## > Village d'avenir

En fin d'année 2023 l'Etat a lancé un appel à projets s'intitulant « Villages d'avenir » . Ce programme propose un appui en ingénierie entièrement payé par l'Etat pour faire l'étude d'un ou plusieurs projets : élaboration, définition, financement. Cet appui sera sous la forme d'un chargé de mission qui sera donc à disposition des communes lauréates.
Les communes du RPI (sauf Bourrou) ont décidé de proposer une candidature commune sur la thématique des transports en milieu rural : doux, partagés et collectifs. Notre candidature a été retenue (45 communes en tout sur la Dordogne l'ont été). Il s'agira d'étudier comment, à quels coûts et avec quelles aides nous pourrions développer une offre variée de mobilités sur notre secteur (école à école, école à Vergt, bourg à bourg, bourg à Neufont,…etc).

## > Consultation ZAEnR

Suite à l'envoi par la mairie d'un questionnaire sur les Zones d'Accélérations des Énergies Renouvelables, nous avons fait une synthèse des réponses :

Questionnaires reçus : 18 sur 125 envoyés

1/ 28% des participants au questionnaire ont un projet d'installation d'énergie renouvelable

2/ 83% sont contre (réponses 1 à 5) des projets éoliens

3/ 53% sont contre (réponses 1 à 5) des projets photovoltaïques au sol en dehors du bourg

4/ 56% sont pour (réponses 6 à 10) des projets photovoltaïques en ombrières dans le bourg

5/ 72% sont pour (réponses 6 à 10) des projets photovoltaïques sur des bâtiments communaux

6/ Quelques remarques ont été faites :
– privilégier les bâtiments agricoles et les zones déjà urbanisées ou artificialisées– nécessité d'avoir un retour sur investissement
– des remerciements pour avoir fait la démarche de questionnement auprès des habitants
– enfin certains se sont demandé quel intérêt pour la commune et pour les habitants. Sur ce dernier point, si la commune s'engage sur des installations de production d'énergie renouvelable, elle le fait dans le cadre de l'intérêt général (et de plus en plus urgent) que représente la limitation des émissions de Gaz à Effet de Serre, mais elle le fait aussi pour réaliser des économies (par exemple avec la chaudière bois qui chauffera école, cantine et deux logements), la facture de gaz actuelle qui ne fait qu'augmenter disparaitra.